

Toute l'info municipale en quelques lignes

N°17/Avril2017

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DE L'ASSAINISSEMENT RUE ALBERT MATTAR

#### **REUNION PUBLIQUE**

JEUDI 4 MAI 2017 19H00 SALLE COMMUNALE

### Horaires des déchetteries du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2017

Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre	Croissy- Beaubourg	Noisiel	Chanteloup-en-Brie Chelles St-Thibault-des-Vignes
Lundi & mercredi	9h - 13h	15h-19h	10h-19h30
Mardi, jeudi & vendredi	15h - 19h	9h-13h	
Samedi	9h - 12h / 14h - 19h		
Dimanche	9h- 13h		10h - 13h

Sortez vos bacs la veille des ramassages



#### Le printemps est de retour Attention aux nuisances sonores lors des travaux de jardinage et bricolage

#### ARRETE n°2012-004 du 12 mars 2012

Article 1: Les travaux bruyants effectués sur la voie publique ou dans des propriétés privées, à l'aide d'outils, d'appareils ou d'engins de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doivent être interrompus entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente nécessaire pour le maintien de la sécurité des personnes et des biens.

Article 2: Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- De 7 heures à 20 heures les jours ouvrés,
- Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

<u>Article 3</u>: Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

#### Ramassage des poubelles

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2017, les bacs seront collectés par la société SEPUR à laquelle a été attribué le nouveau marché de collecte pour 31 villes du territoire du SIETREM. Attention, modification de l'horaire de ramassage du bac vert (bouteilles, pots et bocaux en verre). La collecte débutera vers 6h du matin.



Célestin SZLENDAK











Cela faisait plus de 50 ans qu'il n'y avait pas eu de naissance sur la commune de Carnetin.

M et Mme SZLENDAK avaient choisi de donner naissance chez eux à leur 3<sup>ème</sup> enfant.

Le 11 mars 2017, au 4 de la rue Albert Mattar est né **Célestin, Paul-Jean, René, Roger SZLENDAK**.

Bienvenue à Célestin. Nous lui souhaitons longue vie et beaucoup de bonheur entouré de son frère et sa sœur. Félicitations aux heureux parents.

#### Aides administratives à la mairie

Les démarches administratives et les papiers à remplir consomment du temps et de l'énergie et il est parfois difficile d'être sûr qu'on a bien tout rempli comme il le faut. De nombreuses démarches sont à faire maintenant par le biais électronique et compliqué lorsque l'on n'a pas ou peu la maitrise du système informatique.

Le personnel de la mairie peut vous aider dans vos démarches administratives.

# Printemps de paroles Spectacles Mercredi 17 mai

Rue Albert Mattar parc verdoyant proche de la Mairie

À 20h30

Durée : 40 min

## Accroche-toi si tu peux / compagnie Les Invendus

De et avec Guillaume Cachera et Nicolas Paumier

Musique : François Colléaux Regard extérieur: Maxime Sales

À 21h15

Durée : 30 minutes

#### Clowns d'affaires / compagnie Batchata

De et avec : Carina Bonan et Alexandre Aflalo

A partir de 5 ans



2ème tour : dimanche 7 mai de 8h00 à 19h00